

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02794 Numéro SIREN : 539 694 844 Nom ou dénomination : SENEK

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2020 sous le numéro de dépôt 8429



20200084292019

DATE DEPOT : 14/02/2020

N° DE DEPOT : 8429

N° GESTION : 2012B02794

N° SIREN : 539694844

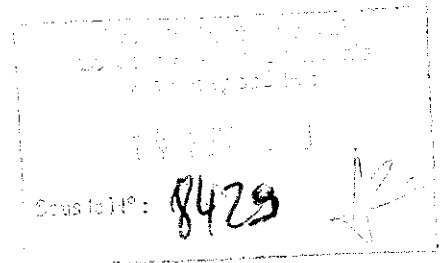
DENOMINATION : SENEK

ADRESSE : 38 rue Blomet 75015 Paris

MILLESIME : 2019

.

SENEK
Société par actions simplifiée
au capital de 55 201 €
Siège social : 38, rue Blomet
75015 PARIS
539 694 844 RCS PARIS



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2020

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 JUILLET 2019**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 607 095,23 € de la façon suivante :

- Au report à nouveau débiteur : 1 083 629,20 €
- Autres réserves : 523 466,03 €

L'assemblée prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Ueect

Certifié conforme

Paris le 04/02/2020

Ueect

CABINET D'EXPERTISE & DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Jean-Pierre DAIRE

SAS au Capital de 16500 €

10, rue Georges Potié

59120 LOOS

SENEK

SAS au capital de 55 201 €

Siège social, 38 Rue Blomet

75015 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/07/2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Certifié conforme

Paris le 04/02/2020

Opinion

Ueent

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SENEK relatifs à l'exercice clos le 31/07/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS SENEK à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{ER} Août 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société^{Erreur ! Signet non défini.} ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à PARIS, le 8 Janvier 2020

Le Commissaire aux comptes

CABINET JEAN PIERRE DAIRE, représenté par

Arnaud HERBECQ



SAS SENEK

ANNEXE AU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31/07/2019

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre ,

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Désignation de l'entreprise SAS SENEK		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 38 rue BLOMET 75015 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 5 3 9 6 9 4 8 4 4 0 0 0 1 7		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le. 31/07/2019				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 000	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	211 052	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	149 344	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	1 750 000	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 524	
	TOTAL (II)		BJ	BK	2 115 921	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 558	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	683 348	
		Autres créances (3)	BZ	CA	307 528	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	1 000 000	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	868 516		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 801		
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 864 753		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 980 675	1A	334 237	4 646 438
envoi : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CH	
laus de réserve :	propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SENEK		Néant ☐ *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 55 201)			DA	55 201	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	1 608 285	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 520	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(1 083 629)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 607 095	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 192 472	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 756 744	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	65 803	
	Dettes fiscales et sociales			DY	631 418	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 453 966		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 646 438		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 256 823
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 183	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SENEK		Exercice N		Néant ☐ *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 072 092	FH		FI	1 072 092	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 072 092	FK		FL	1 072 092	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	421 747	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 640 415	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 134 255
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	480 582	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	33 539	
	Salaires et traitements*					FY	528 364	
	Charges sociales (10)					FZ	217 965	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	26 767
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	11 937	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 299 155
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 835 099	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	400 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 507	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	403 507	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	53 007	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	53 007	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	350 499	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 185 599	

Désignation de l'entreprise SAS SENEK						Néant ☐ *		
							Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)					HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)							HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *					(X)	HK	578 504	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	3 537 762	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	1 930 666	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)							HN	1 607 095
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières				HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *				HP		
		- Crédit-bail immobilier				HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)				HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD		
	(9)	Dont transferts de charges				A1	421 747	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3	1 640 411	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	11 919	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le					Exercice N Charges exceptionnelles Produits exceptionnels	
	SARL CAB EXPERTISE et COMMISSARIAT AUX COMPTES Jean-Pierre DAIRE 10, rue Georges Potié - 59120 LOOS Tél. 03 20 07 11 24							
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N Charges antérieures Produits antérieurs		

ETATS FINANCIERS

2019

Période du 01/08/2018 au 31/07/2019

Annexe

SENEK

38, rue Blomet - 75015 PARIS
Siret 539 694 844 00017

Cegid
Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SENEK

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2019, dont le total est de 4 646 438 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 607 095 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2018 au 31/07/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/10/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rebais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 6 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel Informatique : 3 ans
- * Mobilier : 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le montant du CICE est de 1 191 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	214 052			214 052
Immobilisations incorporelles	214 052			214 052
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	22 222			22 222
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	126 948	925	750	127 123
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	149 170	925	750	149 345
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 750 000			1 750 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 490	35		2 525
Immobilisations financières	1 752 490	35		1 752 525
ACTIF IMMOBILISE	2 115 712	960	750	2 115 922

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		925	35	960
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		925	35	960
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		750		750
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		750		750

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SFEF 75015 PARIS	50 000	25 530	100,00	269 761
SAS KINOUGARDE 75015 PARIS	50 000	1 896 725	100,00	862 492
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	211 052			211 052
Immobilisations incorporelles	211 052			211 052
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	9 196	4 095		13 291
- Matériel de bureau et Informatique, mobilier	87 971	22 672	750	109 894
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	97 167	26 767	750	123 185
ACTIF IMMOBILISE	308 220	26 767	750	334 237

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 997 203 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 525		2 525
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	683 348	683 348	
Autres	307 529	307 529	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 801	3 801	
Total	997 203	994 678	2 525
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	468 493
Fournisseurs - RRR à obtenir	109
Total	468 602

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 55 201,00 € décomposé en 55 201 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

Une réduction et une augmentation de capital sont intervenus au cours de l'exercice.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détenion	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SCA ALTUR INVESTISSEMENT 75008 PARIS	10,81	5 989,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
LECAT HERVE 92190 MEUDON	82,65	45 629,00

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 453 966 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 183	2 183		
- à plus de 1 an à l'origine	1 754 561	557 418	1 197 143	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 803	65 803		
Dettes fiscales et sociales	631 418	631 418		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'évance				
Total	2 453 966	1 256 823	1 197 143	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	578 286			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS-FACT NON PARVENUES	9 062
INT COURUS SUR EMPRUNTS	3 133
BANQUE - INTERETS COURUS A RECEVOIR	2 183
DETTES PROV. POUR CONGES PAYES	56 636
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	2 828
CHARGES SOCIALES S/CONGES PAYES	22 920
CHARGES SOCIALES A PAYER	1 144
FORMATION CONTINUE CAP	2 214
CVAE-CFE CAP	15 581
Total	115 700

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	3 801		
Total	3 801		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 080 €

Honoraire des autres services : 0 €

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2014, la société SAS SENEK est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SENEK, 38 rue BLOMET 75015 PARIS. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 6 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	6	

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	1 500 000
Autres engagements donnés	1 500 000
Total	1 500 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 84 083 €